



Proc  s-verbal de la s  ance ordinaire du Conseil municipal de la municipalit   de Val-des-Bois, tenue le 5 juillet 2016   19 h au bureau municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Qu  bec) J0X 3C0, sous la pr  sidence du maire, monsieur Roland Montpetit.

 TAIENT pr  sents : Mesdames les conseill  res, Diane Martin, Sandra Dicaire, Denise Larocque et Diane Laviolette ainsi que messieurs les conseillers Jean-Claude Larocque et Roger Laurent.

 TAIT  galement pr  sente : Madame Anik Morin, directrice g  n  rale et secr  taire-tr  sori  re.

## **OUVERTURE DE LA S  ANCE**

Ayant quorum la s  ance d  bute   19 h sous la pr  sidence du maire, monsieur Roland Montpetit. Celui-ci soumet l'ordre du jour,   savoir :

1. Ouverture de la s  ance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du proc  s-verbal
  - 3.1 S  ance ordinaire du 7 juin 2016.
4. Gestion financi  re et administrative
  - 4.1 Adoption des comptes de la p  riode;
  - 4.2 Adoption des  tats financiers du mois de mai 2016;
  - 4.3 Colloque de zone - ADMQ;
  - 4.4 Appui   la municipalit   Notre-Dame-de-la-Salette pour l'installation d'un futur poste satellite du service de police;
  - 4.5 Demande de don pour les Journ  es de la Culture;
  - 4.6 Modification   la formation des comit  s 2016;
  - 4.7 Augmentation de la r  mun  ration d'un journalier en voirie;
  - 4.8 Achat d'un horodateur.
5. Voirie
  - 5.1 D  broussaillage des c  t  s de chemins;
  - 5.2 Achat d'une balance sur camion   ordures.
6. Am  nagement et urbanisme
  - 6.1 Demande de d  rogation mineure – 474, chemin des Hautes-Chutes;
  - 6.2 D  signation d'une  tudiante   titre de fonctionnaire municipale.
7. Incendie
  - 7.1 Achat d' quipements.
8. Loisirs
  - 8.1 D  l  gation de signature – Demande de subvention PIC-150
9. Varia
10. Correspondances
11. P  riode de questions
12. Fermeture de la s  ance

**16-07-150**

**POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 5 JUILLET 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Laviolette

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et garde le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-151**

**POUR ACCEPTER LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Larocque

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte, le procès-verbal du 7 juin 2016, au bureau municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-152**

**POUR ACCEPTER LE RAPPORT COMPTABLE 16-06 DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Martin

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le rapport comptable du mois de juin 2016 dressé par la directrice générale, portant le numéro 16-06 totalisant une somme de **106 414,54 \$** et répartie de la façon suivante :

- Comptes à payer :	<b>38 147,52 \$</b>
- Déboursés par chèque :	<b>1 671,03 \$</b>
- Déboursés par prélèvement :	<b>30 008,96 \$</b>
- Salaires :	<b>36 587,03 \$</b>

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-153**

**POUR ACCEPTER LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2016**

La secrétaire-trésorière soumet au conseil l'état des recettes et des dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les états financiers du mois de mai 2016 sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-154**

**COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ**

ATTENDU QUE le colloque de l'ADMQ de la zone Outaouais se déroulera à Aylmer, les 15 et 16 septembre 2016;

ATTENDU QUE les frais d'inscription sont de 200,00 \$;

ATTENDU QU'il est opportun que la directrice générale participe à ce colloque;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Laviolette

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale à participer au colloque de l'ADMQ, zone Outaouais, qui se déroulera à Aylmer les 15 et 16 septembre 2016 et décrète une dépense de 200,00 \$ représentant le coût d'inscription;

ET QUE les frais de déplacements et de repas soient remboursés sur réception des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-155**

**DEMANDE D'APPUI POUR LA MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE POUR L'INSTALLATION D'UN FUTUR POSTE SATELLITE DU SERVICE DE POLICE**

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais procède à l'analyse d'un projet d'agrandissement du poste de police étant donné que celui-ci date de plus de 20 ans et qu'il a atteint sa capacité maximale;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette est d'avis qu'un poste satellite dans la municipalité de Pontiac est nécessaire, car certaines interventions à Pontiac laissent quelques fois le reste de la MRC avec peu de protection;

ATTENDU QUE le conseil de Notre-Dame-de-la-Salette est aussi d'avis que dans le cas où 2 postes satellites s'avéreraient être la meilleure solution, que son territoire serait le meilleur choix;

ATTENDU QUE les accidents sont de plus en plus fréquents sur la route 309, et qu'une présence accrue des forces policières diminuerait la vitesse dans le secteur nord de la Basse-Lièvre et aurait une influence dissuasive sur le crime;

ATTENDU QU'un poste satellite au nord de la Basse-Lièvre offre à la MRC des Collines-de-l'Outaouais, une possibilité d'expansion et pourrait aussi offrir une alternative intéressante le cas échéant pour certaines municipalités;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Larocque

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Val-des-Bois appuie la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette afin de proposer à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de choisir la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette pour installer un futur poste satellite du service de police de la MRC.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-156**

**AIDE FINANCIÈRE AU MOUVEMENT ARTS ET CULTURE POUR LES JOURNÉES DE LA CULTURE 2016**

ATTENDU QUE le Mouvement Arts et Culture (MAC) en collaboration avec la Bibliothèque Val-des-Bois/Bowman organisent des activités dans le cadre des Journées de la culture 2016, le 1<sup>er</sup> octobre prochain et demande une aide financière;

ATTENDU QUE les activités proposées cette année sont, en autres, des expositions de tous genres, activités pour les jeunes, musique d'ambiance et le soulignement du cinquième anniversaire du MAC;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Martin

ET RÉSOLU QU'une somme de 1 000,00 \$ soit remise au MAC pour l'organisation des activités dans le cadre des Journées de la culture 2016.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-157**

**MODIFICATION À LA FORMATION DES COMITÉS 2016**

ATTENDU QUE le conseil désire former des nouveaux comités pour la création d'un journal local et d'un futur centre communautaire;

ATTENDU QU'il est opportun de nommer un troisième membre au comité de la sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE la formation des comités pour l'année 2016 soit modifiée de la façon suivante :

**LOISIRS (bibliothèque et culture)**

Denise Larocque, Diane Martin

**LOISIRS (sport, ressource jeunesse et comité de loisirs intermunicipaux)**

Sandra Dicaire, Jean-Claude Larocque

**GESTION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE**

Sandra Dicaire, Jean-Claude Larocque

**HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT**

Denise Larocque, Diane Laviolette

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Diane Laviolette, Diane Martin

**DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

Diane Martin, Diane Laviolette

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Sandra Dicaire, Roger Laurent et Diane Martin

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE, RÈGLEMENTS MUNICIPAUX & COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Denise Larocque, Diane Laviolette

**VOIRIE**

Jean-Claude Larocque, Roger Laurent

**JOURNAL LOCAL**

Diane Martin, Denise Larocque

**CENTRE COMUNAUTAIRE**

Sandra Dicaire, Roger Laurent

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-158**

**AUGMENTATION DE LA RÉMUNÉRATION D'UN JOURNALIER EN VOIRIE**

ATTENDU QUE le 2 juin dernier, monsieur Francis St-Denis-Labelle a obtenu son certificat de qualification d'opérateur d'aqueduc;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Roger Laurent

ET RÉSOLU QUE ce conseil majore la rémunération horaire du journalier saisonnier en voirie de 1,00 \$;

ET QUE cette majoration soit rétroactive au 2 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-159**

**ACHAT D'UN HORODATEUR**

ATTENDU QUE l'horodateur actuel n'est plus fonctionnel;

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un nouvel appareil afin de comptabiliser les heures travaillées avec exactitude pour toutes les catégories d'emplois;

ATTENDU QUE les nouvelles technologies permettent le calcul automatique et le transfert électronique des heures travaillées et diminuent ainsi les risques d'erreurs;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Larocque

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense maximale de 1 000,00 \$ pour l'achat d'un nouvel horodateur.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-160**

**DÉBROUSSAILLAGE DES CÔTÉS DE CHEMINS**

ATTENDU QUE ce conseil désire faire effectuer le débroussaillage des côtés de chemins municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU la plus basse soumission des Entreprises Lyen Boudrias au taux de 35,00 \$ par kilomètre;

ATTENDU QUE le coût de cet entretien a été prévu au budget régulier;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Roger Laurent

ET RÉSOLU QUE ce conseil retienne les services des Entreprises Lyen Boudrias au taux de 35,00 \$ par kilomètre afin d'effectuer le débroussaillage des côtés de chemins municipaux.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-161**

**ACHAT ET INSTALLATION D'UNE BALANCE SUR CAMION À ORDURES**

ATTENDU QU'il est opportun d'équiper le camion à ordures d'une balance électronique afin de ne pas dépasser les limites de poids permises lorsque le véhicule circule sur les routes;

ATTENDU la soumission de RMT Équipement au montant de 4 795,00 \$ plus les taxes applicables pour l'installation, la calibration et la formation;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Laviolette

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense de 4 795,00 \$ plus taxes applicables pour l'achat d'une balance électronique pour le camion à ordures.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-162**

**DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE – 474, CHEMIN DES HAUTES-CHUTES**

ATTENDU QUE le propriétaire du 474, chemin des Hautes-Chutes a présenté une demande de dérogation mineure au comité consultatif d'urbanisme (CCU) concernant la construction d'un garage en marge avant;

ATTENDU QUE la construction en marge arrière est difficilement réalisable dû à la configuration particulière du terrain, la grandeur de celui-ci, la présence d'un milieu peu propice à l'implantation d'un bâtiment et la présence de son installation septique;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme fait la recommandation d'approuver cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 17 mai 2016 conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Larocque

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte la dérogation mineure présentée par le propriétaire du 474, chemin des Hautes-Chutes lui permettant de construire son garage en marge avant du bâtiment principal.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-163**

**DÉSIGNATION D'UNE ÉTUDIANTE À TITRE DE FONCTIONNAIRE MUNICIPALE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE**

ATTENDU QU'un étudiant supportera la Municipalité dans ses efforts et aura pour mandat de sensibiliser les riverains face aux enjeux liés à la protection des rives, informer les riverains quant à la réglementation afférente, dont les règlements de contrôle intérimaire de la MRC numéro 078-2006 et 104-2009 visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau;

ATTENDU QU'afin de s'assurer que l'agente puisse avoir accès aux propriétés privées pour réaliser les inspections, la Municipalité doit la désigner à titre de fonctionnaire municipale tel que décrit aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'agente n'aura pas pour mandat d'émettre des permis ou des avis d'infraction;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Martin

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Val-des-Bois désigne, madame Maude Peck-Sarrazin, à titre de fonctionnaire municipale aux fins de l'application de certains règlements, dont les règlements de contrôle intérimaire de la MRC numéro 078-2006 et 104-2009 visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau;

QUE cette fonctionnaire municipale relève de la responsable du service de l'urbanisme;

QUE cette désignation soit en vigueur pour une durée de 8 semaines, s'échelonnant du 5 juillet au 26 août 2016.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-164**

**ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE INCENDIE**

ATTENDU QU'à la suite de deux (2) incendies de forêt, le directeur du service des incendies recommande l'achat d'équipements de luttés contre les incendies de forêt;

ATTENDU QUE lors des sorties du service des incendies pour les feux de forêt, les équipements, salaires et autres frais sont remboursés par la SOPFEU;

ATTENDU la soumission de l'Arsenal au montant de 4 748,00 \$ plus taxes applicables pour l'achat d'une pompe portative, boyaux et autres pièces requises pour l'extinction;

ATTENDU QUE les fonds nécessaires à ces achats sont disponibles au budget courant;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense de 4 748,00 \$ plus taxes et transport applicable;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette dépense soit partagée avec la municipalité de Bowman selon le protocole d'entente en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

**16-07-164-1**

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE – DEMANDE SUBVENTION PIC150**

ATTENDU le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150);

ATTENDU QUE la rénovation du centre communautaire cadre parfaitement dans les objectifs dudit programme;

ATTENDU QUE les rénovations sont essentielles à la conservation du bâtiment;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux nécessaires s'élève à plus de 300 000,00 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le maire, monieur Roland Montpetit et la directrice générale, madame Anik Morin, à signer pour et au nom de la Municipalité de Val-des-Bois, tout document relatif à une demande et/ou l'acceptation d'une subvention dans le cadre du PIC150 et ce jusqu'à concurrence de 350 000,00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**CERTIFICAT DE CRÉDIT**

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Anik Morin, secrétaire-trésorière

16-07-165

**LEVÉE DE LA SÉANCE (19 h 32)**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

.....  
Roland Montpetit, maire

.....  
Anik Morin, secrétaire-trésorière

**Je, Roland Montpetit, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.**